
Date Le 11 juillet 2024 / July 11, 2024

Dest. / To Travailleurs et travailleuses de la santé / All healthcare workers

Copies à / To Jonathan Cormier, Gestionnaire régional – Développement organisationnel et services de soutien aux travailleuses et aux travailleurs / Regional Manager, Organizational Development and Worker Support Services
Jocelyne Boudreau, Gestionnaire régionale – Prévention et contrôle des infections / Regional Manager, Infection Prevention and Control

(English version follows)

AIDE-MÉMOIRE – SCÉNARIOS LIÉS À LA COQUELUCHE

Service de santé au travail et Service de prévention et contrôle des infections

La [coqueluche](#) est une maladie très contagieuse, évitable par la vaccination, qui peut survenir à tout âge. Elle est très grave chez les bébés et les jeunes enfants, en particulier chez ceux qui sont trop jeunes pour recevoir le vaccin ou qui n'ont pas encore reçu la série complète de vaccins. Les jeunes enfants sont également les plus à risque de complications, telles que la pneumonie, les convulsions, l'encéphalopathie ou la mort.

La coqueluche se transmet facilement d'une personne à l'autre, principalement par des gouttelettes qui se dégagent des narines, de la bouche et de la gorge d'une personne infectée.

La vaccination reste le meilleur moyen de se protéger contre la coqueluche. Ce vaccin est compris dans le calendrier de vaccin systématique du Nouveau-Brunswick et il est offert aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL	
Travailleur de la santé qui travaille et qui développe des symptômes grippaux généraux en travaillant (excluant un diagnostic quelconque)	Porter le masque jusqu'à la fin des symptômes. S'il y a présence de fièvre et de diarrhée : Retourner à la maison. Le retour au travail peut avoir lieu 24 h suivant la dernière prise d'antipyrétique (pour la fièvre) ou 48 h suivant la dernière diarrhée liquide.
Travailleur de la santé qui travaille et qui développe des symptômes du rhume avec une toux en travaillant et qui est un contact avec un cas confirmé de coqueluche	Retourner à la maison et appeler le Service de santé au travail pour demander un dépistage. Port du masque pendant 21 jours (Le port du masque doit débuter aussitôt le contact identifié.)
Travailleur de la santé à la maison qui développe des symptômes ressemblant à ceux de la coqueluche*	S'il y a présence de toux suivant un contact avec un cas confirmé de coqueluche, appeler le Service de santé au travail pour demander un dépistage et demeurer à la maison jusqu'à l'obtention du résultat.

	Si aucun contact n'est connu, le port du masque est requis jusqu'à la fin des symptômes. La personne doit subir un dépistage et demeurer à la maison jusqu'à l'obtention du résultat. Si le dépistage est <u>négatif</u> : Porter le masque jusqu'à la fin des symptômes. La personne peut retourner travailler si elle n'a pas de fièvre ni de diarrhée. Si le dépistage est <u>positif</u> : Un traitement sera offert par la médecine du travail et la personne devra demeurer à la maison jusqu'à la fin du traitement, soit pendant 5 jours. Si aucun traitement n'est donné : Le retrait du travail est d'une durée allant jusqu'à 21 jours suivant le début des symptômes.
Contact en communauté ou contact familial	Porter le masque pendant 21 jours suivant le dernier contact. S'il y a présence de symptômes (dont de la toux) : Demeurer à la maison et appeler le Service de santé au travail pour demander un dépistage.
Travailleur de la santé qui est un cas positif	Demeurer à la maison. Appeler le Service de santé au travail pour demander à obtenir un traitement et continuer de demeurer à la maison pendant 5 jours après le début du traitement. Si aucun traitement n'est donné : Le retrait du travail est d'une durée de 21 jours suivant le début des symptômes.
Travailleur de la santé qui demeure au Québec et qui a besoin d'un test de dépistage	Si possible, faire un test de dépistage au Nouveau-Brunswick, car nous n'avons pas accès aux résultats d'autres provinces.

SERVICE DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS		
SCÉNARIO	PATIENT	PATIENT DANS LA MÊME CHAMBRE
Patient symptomatique qui a subi un dépistage et qui est en attente du résultat	Isolement avec précautions contre la transmission par gouttelettes et par contact.	Surveiller les symptômes de tout patient dans la même chambre. Si un patient est symptomatique, le mettre en isolement avec précautions contre la transmission par gouttelettes et par contact. Faire un dépistage.
Patient qui est un cas de coqueluche positif	Isolement avec précautions contre la transmission par gouttelettes et par contact jusqu'au 5 ^e jour suivant un traitement antimicrobien approprié.	Isoler tout patient dans la même chambre pendant 21 jours suivant le dernier contact et offrir la prophylaxie/vaccination selon l'avis du médecin traitant.
Patient ayant eu un contact étroit (plus d'une heure) avec un employé qui est un cas positif et qui ne portait pas de masque	Isolement pendant 21 jours suivant le dernier contact. Offrir la prophylaxie/vaccination selon l'avis du médecin traitant.	S/O
Patient ayant eu un contact étroit en communauté (membre de la famille ou contact avec un cas positif confirmé par la Santé publique)	Isolement pendant 21 jours suivant le dernier contact. Offrir la prophylaxie/vaccination selon l'avis du médecin traitant.	S/O

*Symptômes de coqueluche

- La coqueluche se manifeste au départ un peu comme un rhume : éternuements, écoulement nasal, fièvre légère et toux bénigne.
- Dans les deux semaines qui suivent, la toux s'aggrave, provoquant de graves quintes de toux qui se terminent souvent (quoique pas nécessairement) par une longue et bruyante inspiration (appelée chant du coq).
- La toux peut être telle que le malade finit par vomir ou avoir des haut-le-cœur.
- Il arrive aussi que la toux dégage des sécrétions épaisses et claires.
- La toux peut durer un ou deux mois et elle est plus fréquente la nuit.
- Les bébés infectés peuvent aussi avoir de la difficulté à manger, à boire et à respirer.
- Les symptômes se manifestent dans les 5 à 21 jours (généralement dans les 7 à 10 jours) qui suivent l'exposition à une personne infectée.

CHECKLIST – PERTUSSIS (WHOOPING COUGH) SCENARIOS

Occupational Health Department and Infection Prevention and Control Department

[Pertussis \(whooping cough\)](#) is a highly contagious, vaccine-preventable disease that can occur at any age. It is very serious in babies and young children, particularly those who are too young to receive the vaccine or who have not yet received the full series of vaccines. Young children are also most at risk of complications such as pneumonia, seizures, encephalopathy or death.

Pertussis is easily transmitted from person to person, mainly through droplets from the nose, mouth and throat of an infected person.

Vaccination remains the best way of protecting against pertussis. This vaccine is included in New Brunswick's routine immunization schedule and is offered to children, adolescents and adults.

OCCUPATIONAL HEALTH DEPARTMENT	
Health care worker who develops general influenza-like symptoms while at work (excluding another diagnosis)	Wear a mask until the symptoms have subsided. If fever and diarrhea occur: Return home. The worker can return to work 24 hours after the last antipyretic is taken (for fever) or 48 hours after the last liquid diarrhea occurs.
Health care worker who develops cold symptoms and cough while at work and who is in contact with a confirmed case of pertussis.	Return home and call the Occupational Health Department to request testing. Wear a mask for 21 days (must be worn as soon as contact is identified).



Health care worker who develops symptoms resembling those of pertussis* at home	If you have a cough following contact with a confirmed case of pertussis, call the Occupational Health Department to request testing and stay at home until the result is known. If no contact is known, a mask must be worn until the symptoms have subsided. The worker must be tested and remain at home until the result is known. If the test is <u>negative</u>: Wear a mask until the symptoms have subsided. The worker can return to work if they have no fever or diarrhea. If the test is <u>positive</u>: Occupational Medicine will provide treatment and the worker must stay at home until the end of the treatment, i.e. for 5 days. If no treatment is provided: Withdrawal from work lasts for up to 21 days following the onset of symptoms.
Community or family contact	Wear a mask for 21 days following last contact. If symptoms (including cough) occur: Remain at home and call the Occupational Health Department for testing.
Health care worker who is a positive case	Stay at home. Call the Occupational Health Department to request treatment and continue staying at home for five days after starting treatment. If no treatment is provided: Withdrawal from work lasts for 21 days following the onset of symptoms.
Health care worker who lives in Quebec and who needs to be tested	If possible, get tested in New Brunswick, since test results from other provinces are not accessible here.

INFECTION PREVENTION AND CONTROL DEPARTMENT		
SCENARIO	PATIENT	PATIENT IN SAME ROOM
Symptomatic patient who has been tested and is awaiting their result	Isolation with droplet and contact transmission precautions.	Monitor the symptoms of any patient in the same room. If a patient is symptomatic, isolate them and take droplet and contact transmission precautions. Administer a test.
Patient who is a pertussis positive case	Isolation with droplet and contact transmission precautions until day 5 following appropriate antimicrobial treatment.	Isolate any patient in the same room for 21 days following last contact and provide prophylaxis/vaccination as advised by the attending physician.
Patient who has had close contact (for more than one hour) with an employee who is a pertussis positive case and who was not wearing a mask	Isolation for 21 days following last contact. Provide prophylaxis/vaccination as advised by the attending physician.	N/A
Patient with close community contact (family member or contact whose positive status has been confirmed by Public Health)	Isolation for 21 days following last contact. Provide prophylaxis/vaccination as advised by the attending physician.	N/A

***Symptoms of pertussis**

- Pertussis starts out much like a cold, with sneezing, runny nose, low-grade fever and mild cough.
- Over the next two weeks, the cough worsens, causing severe coughing fits that often (though not necessarily) end with a long, noisy inhalation (resembling a “whoop”).
- The cough may be so intense that the patient vomits or becomes nauseous.
- The cough can also produce thick, clear sputum.
- The cough may last one or two months and is more frequent at night.
- Infected babies may also have difficulty eating, drinking and breathing.
- Symptoms appear within 5 to 21 days (usually 7 to 10 days) of exposure to an infected person.

Service de santé au travail / Occupational Health Department

1-833-249-2003

sante.health@vitalitenb.ca

Jonathan Cormier

Gestionnaire régional – Développement organisationnel et services de soutien aux travailleuses et aux travailleurs /
Regional Manager, Organizational Development and Worker Support Services

Jocelyne Boudreau

Gestionnaire régionale – Prévention et contrôle des infections / Regional Manager, Infection Prevention and Control